



BRICE CLOTAIRE OLIGUI NGUEMA

NOTRE ESSOR VERS LA FÉLICITÉ

«BÂTISSONS ENSEMBLE UN
GABON INCLUSIF ET DURABLE»



I. LE GABON FACE À SES DÉFIS STRUCTURELS L'URGENCE D'UNE TRANSFORMATION

- 1.1 Dépendance encore considérable aux hydrocarbures**
- 1.2 Faible transformation locale des ressources naturelles**
- 1.3 Croissance économique fragile et insuffisante**
- 1.4 Dépendance alimentaire**
- 1.5 Marché de l'emploi dominé par la fonction publique**
- 1.6 Faible culture de l'investissement privé**
- 1.7 Modèle social inégalitaire et persistance de la pauvreté**
- 1.8 Système éducatif et sanitaire dysfonctionnels**
- 1.9 Corruption et inefficience dans la gestion publique**

II. LES ACQUIS DE LA TRANSITION

2.1 Amélioration de la gouvernance

2.1.a. Nouvelle Constitution

2.1.b. Nouveau Code Électoral

2.1.c. Modernisation de l'outil de Défense et de Sécurité

2.2 Redynamisation et diversification de l'économie

2.2.a. Réappropriation de la souveraineté économique

2.2.b. Employabilité et soutien à l'entrepreneuriat

2.2.c. Renforcement des infrastructures

2.3 Le Progrès social

2.3.a. Amélioration de l'offre de santé

2.3.b. Renforcement des conditions d'apprentissage

2.3.c. Réduction des inégalités sociales

III. NOTRE ESSOR VERS LA FELICITE

PILIER 1 - ELECTRICITE, EAU ET RÉFORMES DU SECTEUR

PILIER 2 : ENTREPRENEURIAT ET EMPLOYABILITÉ DES JEUNES

**PILIER 3 : LOGEMENTS, INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT
ET NUMERIQUES**

PILIER 4 : CAPITAL HUMAIN ET JUSTICE SOCIALE

PILIER 5 : ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

PILIER 6 : GOUVERNANCE ET INSTITUTIONS

2.3. Renforcer l'adéquation formation emploi

4.1.a. Réformer le système de santé national

4.1.b Moderniser les structures et les équipements de santé

4.1.c Refondre le système éducatif

IV. MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI

4.1 Moralisation et modernisation de la vie publique

4.2 Amélioration de la programmation et de l'exécution budgétaire

4.3 Renforcement de la préparation des programmes et projets

4.4 Optimisation de la gestion de la ressource humaine

4.5 Systématisation du suivi- évaluation

4.6 Renforcement des contrôles.

4.7. Application des sanctions

Le 30 août 2023, j'ai choisi de m'engager pleinement dans un moment décisif de notre histoire nationale. Ce jour-là, les Forces de Défense et de Sécurité, réunies au sein du **Comité pour la Transition et la Restauration des Institutions (CTRI)**, ont décidé de mettre fin à quatorze années de gestion défailante marquée par une absence de cohérence dans la conduite des affaires publiques. Face à une menace de violences liées à un processus électoral déstabilisant, nous avons pris nos responsabilités pour préserver les intérêts supérieurs de notre Nation.

Le « coup de la libération » a été un acte fondateur de la nouvelle République qui est en marche. Soutenu par une population épuisée par des années de surdité institutionnelle, cet événement historique a ouvert une nouvelle ère pour le Gabon. Il a permis de lancer une transition politique profonde, au cours de laquelle, en ma qualité de Président de la Transition, j'ai veillé à ce que chaque Gabonais soit entendu à travers le Dialogue National Inclusif (DNI) qui a permis de tracer les contours du Gabon que nous voulons bâtir ensemble.

Grâce à cette démarche consensuelle, nous avons doté notre pays d'une nouvelle Constitution, plébiscitée lors du référendum du 16 novembre 2024. Ce texte fondateur réaffirme notre engagement commun à construire des institutions fortes au service d'une gouvernance juste et équitable. Dans le même sens, le code électoral que nous avons adopté en janvier 2025 garantit l'organisation des élections justes, équitables et transparentes.

Durant cette période de transition, fortement appuyée par la communauté internationale, le CTRI, sous mon impulsion, a posé les jalons du redressement de notre pays. De nombreuses réformes ont été initiées pour améliorer les conditions de vie des Gabonais, rétablir la paix sociale et replacer le dialogue au cœur de notre action publique. Les projets que nous avons engagés visent un seul objectif : restaurer la justice sociale, redonner confiance à nos concitoyens en leurs institutions et promouvoir une meilleure croissance et meilleure redistribution.

Je suis prêt à poursuivre cette mission avec détermination et optimisme, pour bâtir avec vous le Gabon que nous méritons.

Tel est l'objectif de ce projet de société que je soumets à votre appréciation et à votre engagement.

Brice Clotaire Oligui Nguema



JE SUIS PRÊT



**...PRÊT À POURSUIVRE CETTE
MISSION AVEC DÉTERMINATION ET
OPTIMISME, POUR BÂTIR AVEC VOUS
LE GABON QUE NOUS MÉRITONS.**



I. LE GABON FACE À SES DÉFIS STRUCTURELS : L'URGENCE D'UNE TRANSFORMATION

Depuis 2005, de nombreux diagnostics ont été réalisés sur la situation économique et sociale du pays. Les problèmes du Gabon sont bien connus de tous : notre économie présente des fragilités structurelles profondes qui entravent son développement.

Je me limiterai à en souligner principalement 9 :

1.1 Dépendance encore considérable aux hydrocarbures

J'ai pleinement conscience que notre pays, le Gabon, demeure fortement dépendant de la production et de l'exportation d'hydrocarbures. Depuis des décennies, cette rente pétrolière a largement soutenu notre croissance en offrant des ressources budgétaires substantielles, utilisées pour financer nombre de projets d'infrastructures et de services publics. Cependant, je constate aujourd'hui que cette dépendance limite considérablement notre capacité à diversifier l'économie et nous rend vulnérables aux fluctuations du marché mondial du pétrole.

Il est impératif de souligner que ce modèle extrait plus de richesses qu'il n'en crée pour les générations futures. Les recettes pétrolières ont parfois masqué nos retards structurels, avec pour effet de limiter le développement d'autres secteurs aux potentiels pourtant immenses : l'agro-industrie, l'économie verte, le numérique ou encore le tourisme. Les revers successifs qu'a connus le marché du pétrole m'ont démontré l'impact néfaste des variations de cours sur notre stabilité économique et sociale. J'estime qu'il est de mon devoir d'entreprendre une profonde transformation de notre économie, afin de passer d'une croissance fondée sur un secteur extractif unique à un développement plus équilibré et durable.

En outre, je crois fermement que l'avenir de notre pays réside dans la valorisation d'autres atouts majeurs : la richesse de notre biodiversité, l'ingéniosité de notre jeunesse, l'émergence de services modernes et la transformation locale de nos ressources naturelles. Cette dépendance persistante aux hydrocarbures appelle une réponse audacieuse : elle doit nous pousser à accélérer la mise en place de réformes et de politiques publiques encourageant l'investissement productif dans de nouveaux secteurs. Mon engagement est de conduire cette transition avec pragmatisme et détermination, pour que nous ne soyons plus tributaires des aléas d'un marché unique, mais que nous bâtissions ensemble les fondements d'une prospérité durable pour tous.

1.2 Faible transformation locale des ressources naturelles

Je constate également que, **malgré notre potentiel exceptionnel en matières premières telles que le bois, le manganèse, l'or ou le fer, le Gabon peine à développer localement une industrie de transformation capable de générer davantage de valeur ajoutée.** Trop souvent, nos produits sont exportés à l'état brut, ce qui nous prive d'opportunités de création d'emplois qualifiés et de retombées économiques plus conséquentes.

J'estime qu'il est urgent de mettre en place **un environnement propice à l'émergence d'industries locales de transformation.** En encourageant l'implantation d'unités de production modernes et compétitives, nous permettrons à notre jeunesse de s'insérer dans un marché du travail plus dynamique et riche en compétences. Les produits finis ou semi-finis—bois transformé, métaux à haute valeur ajoutée, produits dérivés de notre biodiversité—pourraient alors s'exporter sur des marchés ciblés, tout en créant une chaîne de valeur véritablement ancrée au Gabon.

Au-delà de l'essor économique, **la valorisation locale de nos ressources est un enjeu de souveraineté.** Je crois que seuls des investissements solides et une volonté politique affirmée peuvent aider le pays à franchir ce cap. Il nous faut notamment améliorer le cadre réglementaire, réduire les freins administratifs et fiscaux, encourager l'innovation et miser sur une main-d'œuvre qualifiée. C'est en portant cette ambition que nous pourrions réellement transformer nos potentiels naturels en moteurs de notre prospérité commune.

1.3 Croissance économique fragile et insuffisante

La croissance économique reste atone, avec une progression moyenne annuelle du PIB de seulement 2 à 3 % entre 2005 et 2023. Depuis près de quatre décennies, elle est irrégulière car dépendante des exportations de matières premières dont les prix dépendent de la conjoncture internationale.

Le contre-choc pétrolier et la crise de la Covid-19 entre 2015 et 2021 ont confirmé la vulnérabilité de notre économie. Or, pour parvenir à une croissance durable et inclusive, **nous devons atteindre et maintenir un taux de croissance du PIB situé au-dessus de 7 % sur une longue période.** Malheureusement, aujourd'hui, notre pays enregistre un taux bien en deçà de cette norme, ne permettant pas d'accéder à une croissance rapide et soutenue.

1.4 Dépendance alimentaire

Je suis conscient qu'au Gabon, plus de 60 % des produits alimentaires consommés proviennent de l'étranger, représentant près de 400 milliards de FCFA. Une telle situation nous rend vulnérables aux aléas des marchés internationaux et aux crises d'approvisionnement qui peuvent, à tout moment, perturber les livraisons et provoquer une flambée des prix. La pandémie de Covid-19 en 2020 n'a fait que confirmer cette réalité : **la rupture partielle des chaînes logistiques a démontré notre fragilité et l'urgence de renforcer notre souveraineté alimentaire.**

Je considère que la faiblesse du secteur agricole est au cœur de ce problème. **Accroître la production locale et développer l'agro-industrie ne relèvent plus d'une simple option, mais d'une absolue nécessité.** Notre objectif doit être d'encourager l'installation de filières structurées, de sécuriser nos sources d'approvisionnement en privilégiant la production gabonaise, et de soutenir nos agriculteurs. Par ces réformes et ces investissements, j'entends réduire notre dépendance vis-à-vis de l'extérieur et assurer au pays la résilience dont il a besoin.

1.5 Marché de l'emploi dominé par la fonction publique

J'observe que **le Gabon souffre d'une structuration du marché du travail fortement dominée par la fonction publique**, ce qui freine l'émulation d'un secteur privé dynamique et limite l'offre de débouchés pour notre jeunesse. Beaucoup de jeunes diplômés, faute de perspectives suffisantes dans le secteur privé, se tournent automatiquement vers les concours administratifs et aspirent à une stabilité garantie par l'État, souvent au détriment de leur épanouissement professionnel à long terme.

Pourtant, **je suis persuadé que le renforcement et la diversification de l'économie appellent la création de multiples opportunités dans l'entrepreneuriat, l'agro-industrie, le numérique, ou encore l'artisanat.** Il me tient à cœur de favoriser un environnement qui récompense l'initiative et l'innovation, afin d'encourager la naissance de petites et moyennes entreprises et de pôles d'excellence sectoriels. De même, la reconversion et la qualification de nos ressources humaines seront essentielles pour sortir de cette quasi-monoculture de l'emploi public et offrir des débouchés plus variés aux Gabonais.

En soutenant activement la montée en compétences, l'employabilité et l'esprit d'entreprise, **je souhaite impulser un marché de l'emploi ouvert, où**



l'initiative privée côtoie une fonction publique moderne et performante. C'est à cette condition que nous pourrions résorber un chômage persistant et mieux répartir les richesses créées sur l'ensemble du territoire national.

1.6 Faible culture de l'investissement privé

Malgré les opportunités qu'offre notre pays, **la culture de l'investissement privé y demeure encore trop peu développée.** Trop souvent, l'État se retrouve en première ligne pour financer et porter de lourds projets structurants, alors que le secteur privé pourrait contribuer de manière décisive à la création de valeur et à la diversification de notre économie.

Je considère primordial de faire évoluer cet état de fait. La mobilisation des capitaux nationaux et internationaux doit être encouragée en instaurant un environnement d'affaires stable, transparent et prévisible : sécurité juridique, fiscalité adaptée, simplification des procédures administratives. Autant de leviers à activer pour stimuler la confiance des investisseurs.

Par ailleurs, **il me semble essentiel de promouvoir un esprit d'entreprise plus affirmé au sein de la société, en valorisant l'audace, la persévérance et l'innovation.** Notre tissu économique ne pourra s'étoffer que si le secteur privé et l'entrepreneuriat bénéficient d'un environnement favorable, où la recherche de partenariats et l'excellence dans la gestion des projets deviennent la norme. Mon ambition est de créer cet élan vertueux, libérant ainsi la créativité de nos entrepreneurs et renforçant la résilience de notre modèle économique. Le Gabon n'a pas encore su développer un environnement propice à l'investissement privé. L'administration et la législation sont souvent perçues comme peu réactives, freinant les initiatives entrepreneuriales et l'attraction de capitaux étrangers.

Cette situation retarde la diversification de l'économie et la création d'un tissu entrepreneurial solide reposant particulièrement sur la promotion des PME et PMI.

1.7 Modèle social inégalitaire et persistance de la pauvreté

Je suis pleinement conscient que la pauvreté perdure dans plusieurs pans de notre société et qu'elle touche particulièrement les populations les plus vulnérables, notamment en zones rurales et dans certains quartiers urbains défavorisés. Malgré les ressources dont dispose le Gabon, **les inégalités sociales demeurent élevées, se manifestant dans l'accès à des services essentiels comme la santé, l'éducation et l'eau potable.**

Je considère que **notre modèle social doit impérativement être repensé pour mieux prendre en compte ces réalités.** Les dispositifs actuels, bien que parfois efficaces, ne sont pas encore à la hauteur de l'enjeu : trop de familles se retrouvent menacées par l'insécurité alimentaire ou peinent à trouver un emploi stable. Il me paraît essentiel de consolider et de renforcer les mécanismes de protection sociale, d'améliorer la qualité et la proximité des services publics, mais aussi de soutenir des actions ciblées envers les zones délaissées.

Je pense qu'une redistribution plus équitable des fruits de la croissance et une meilleure territorialisation des politiques publiques permettront de réduire rapidement la précarité. J'entends, dans ce sens, miser sur la création d'emplois durables, l'autonomisation économique des femmes et des jeunes, et la promotion de projets d'inclusion sociale. En corrigeant les profondes disparités qui fragilisent notre cohésion nationale, je suis convaincu que nous pourrons bâtir un Gabon plus juste et solidaire, où chacun aura une place dans la dynamique de développement.

1.8 Système éducatif et sanitaire dysfonctionnels

Je constate que **notre système éducatif souffre d'une profonde inadéquation entre l'offre de formation et les besoins du marché du travail.** Cet écart se traduit par un chômage élevé, particulièrement chez les jeunes, dont près de 36 % (entre 15 et 24 ans) peinent à trouver un emploi. Il me paraît donc essentiel d'ajuster les contenus pédagogiques, d'accroître l'orientation professionnelle et de moderniser les filières d'enseignement pour mieux répondre aux réalités économiques du pays.

Dans le même temps, **le système de santé présente un déséquilibre marqué :** les ressources et compétences médicales se concentrent trop souvent dans quelques hôpitaux urbains, négligeant de nombreuses zones rurales. En conséquence, l'accès aux soins de qualité demeure inégal, les structures de proximité manquant cruellement de personnel et d'équipements adaptés. J'estime nécessaire d'investir dans une politique sanitaire décentralisée, avec

des centres de santé de base correctement financés et dotés de moyens suffisants, afin que nul ne soit privé d'un accompagnement médical adéquat, où qu'il se trouve sur notre territoire.

1.9 Corruption et inefficience dans la gestion publique

Le fléau de la corruption et l'inefficience de l'administration constituent deux des principaux freins au développement du Gabon. Trop de ressources publiques sont mal allouées ou dilapidées, une situation qui mine la confiance des citoyens dans les institutions et décourage les investisseurs. Ce constat nous impose d'entreprendre des réformes ambitieuses pour instaurer une culture de la transparence et de la redevabilité.

À mes yeux, renforcer les contrôles internes et externes, introduire des outils numériques pour tracer l'utilisation des fonds publics, et engager une lutte résolue contre toutes les formes d'enrichissement illicite sont autant de mesures indispensables. Il sera tout aussi crucial d'instaurer une plus grande rigueur dans la planification et l'exécution des projets, de professionnaliser la fonction publique et de valoriser l'exemplarité à tous les échelons de l'État.

Je suis convaincu qu'en éradiquant la corruption et en réformant la gouvernance, nous pourrions optimiser l'usage des deniers publics, regagner la confiance de nos partenaires et, surtout, servir efficacement les besoins de la population. **C'est un enjeu de souveraineté et de crédibilité, auquel je m'engage à apporter une réponse ferme et déterminée.**

II. LES ACQUIS DE LA TRANSITION

En dix-huit mois, j'ai initié au Gabon un profond renouveau, caractérisé par des avancées déterminantes en matière de gouvernance, de transformation économique et de progrès social. Sous mon impulsion, le pays s'est engagé dans un processus rigoureux et structuré, en respectant à chaque étape le chronogramme établi.

L'organisation d'un **Dialogue National Inclusif** a constitué un moment clé, en rassemblant les différentes forces vives de la Nation dans l'optique de refonder un État de droit démocratique. Ce grand forum a ouvert la voie à d'importantes réformes, notamment l'élaboration d'une **nouvelle Constitution**, qui traduit la volonté collective de bâtir des institutions solides et modernes. En parallèle, le **Programme Présidentiel d'Urgence de la Transition (PPUT)** a ciblé ses ressources sur des projets à fort impact social et économique.

2.1 Amélioration de la gouvernance

La transition a permis d'établir une gouvernance plus transparente et efficace, soutenue par des mécanismes de contrôle accrus et un engagement ferme dans la lutte contre la corruption.

En matière de dette, le Gabon a pu rembourser 857,92 milliards de francs CFA de sa dette conventionnelle entre septembre 2023 et mai 2024. En novembre 2024, j'ai engagé une restructuration anticipée de l'Eurobond 2025, transformant une partie de la dette extérieure en dollars en une dette domestique, libellée à hauteur de 500 millions d'euros.

La modernisation de l'administration, déjà amorcée, s'étendra par la réhabilitation et la construction de nouveaux bâtiments administratifs, à l'exemple de la Cité Émeraude ou encore de l'Hôtel des Affaires Étrangères.

2.1.a. Nouvelle Constitution

L'adoption d'une nouvelle Constitution, via référendum, a marqué un réel tournant, consacrant **la souveraineté populaire, la séparation des pouvoirs, et l'introduction de dispositifs renforcés de participation citoyenne.**

2.1.b. Nouveau Code Électoral

J'ai également veillé à assainir le cadre électoral en promulguant un nouveau Code Électoral. Ce texte garantit d'ores et déjà **une plus grande transparence et une plus grande impartialité dans l'organisation des scrutins et référendums à venir.**

2.1.c. Modernisation de l'outil de Défense et de Sécurité

Les forces de Défense et de Sécurité ont fait l'objet **d'une modernisation stratégique**, traduite par l'acquisition de matériel performant, l'amélioration des conditions de travail et l'adoption de réformes structurelles, assurant aussi bien la protection des populations que l'intégrité territoriale.

2.2 Redynamisation et diversification de l'économie

2.2.a. Réappropriation de la souveraineté économique

J'ai engagé le Gabon dans une transition économique visant à clarifier et à renforcer notre souveraineté, en nous affranchissant progressivement de la rente pétrolière. **Le rachat d'Assala Energy ainsi que la reprise de la Société Nationale des Bois du Gabon (SNBG)** constituent des étapes importantes de cette reconquête. Par ailleurs, la **création de la compagnie aérienne Fly Gabon** a pour objectif de renforcer la connectivité et de stimuler simultanément le commerce et le tourisme.

2.2.b. Employabilité et soutien à l'entrepreneuriat

La Transition a placé l'emploi au cœur de ses priorités, avec **10 000 recrutements dans la fonction publique et plus de 12 000 dans le secteur privé.** Pour soutenir les créateurs d'entreprise, j'ai impulsé la création de la Banque pour le Commerce et l'Entrepreneuriat au Gabon (BCEG), tandis que le lancement du projet Taxi Gab, déployant 417 véhicules, offre de nouvelles perspectives économiques à la jeunesse.

2.2.c. Renforcement des infrastructures

J'ai également veillé à la poursuite d'un **vaste programme de réhabilitation de 1 900 kilomètres de routes**, désenclavant plusieurs régions et dopant ainsi l'activité économique. Le pays a en outre entrepris de résoudre la crise énergétique par l'acquisition de quatorze (14)

générateurs dotés de transformateurs, afin d'assurer une alimentation plus fiable en électricité.

2.3 Le Progrès social

2.3.a. Amélioration de l'offre de santé

J'ai fait de la **modernisation du système de santé une priorité** : réhabilitation d'hôpitaux, dotation en équipements médicaux dans les centres de santé... Ces investissements ciblés ont permis d'améliorer de manière significative l'accès aux soins, y compris dans les zones rurales.

2.3.b. Renforcement des conditions d'apprentissage

Dans le secteur éducatif, **j'ai favorisé la construction et la rénovation de 196 salles de classe**, tout en réintroduisant les bourses au sein des lycées et collèges. Ce double mouvement vise à améliorer la qualité de l'enseignement et à encourager la réussite des élèves.

2.3.c. Réduction des inégalités sociales

J'ai pris des mesures concrètes pour renforcer l'inclusion sociale et économique. Par exemple, **la construction de 1 300 étals dans les marchés de Libreville et de l'intérieur du pays a favorisé l'autonomie des petites commerçantes et des producteurs locaux**. J'ai également veillé à **la revalorisation des pensions de retraite et au versement des rappels de solde dus aux agents publics de l'État**, contribuant ainsi à améliorer le quotidien de nombreux compatriotes.

III. NOTRE ESSOR VERS LA FELICITE

Je m'engage dans une transformation majeure du Gabon à travers une grande vision, constituant les fondations de notre développement. Cette vision couvre les secteurs clés du numérique, de l'environnement, de la santé, de l'industrialisation, de la gouvernance, de la jeunesse et de la culture. **Mon ambition est de renforcer le leadership du Gabon en Afrique et dans le monde.**

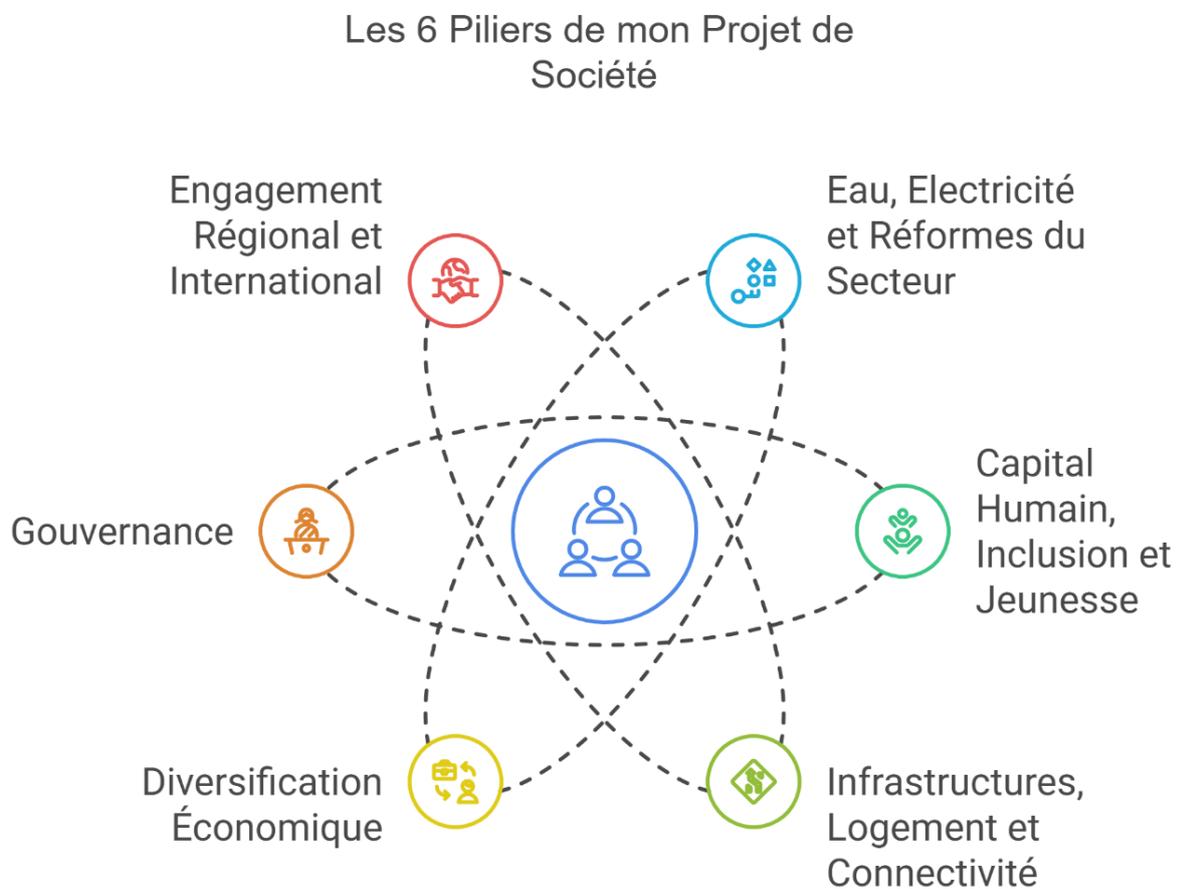
Mes 12 annonces clés :

Mes chers compatriotes, voici les 12 engagements chocs que je vous propose pour transformer notre Gabon, avec ambition, audace et pragmatisme :

- 1. Eau et Électricité comme Droit fondamental :** Je séparerai la gestion de l'eau de celle de l'électricité, car l'accès à ces ressources essentielles n'est pas un privilège, c'est un droit pour chaque Gabonais.
- 2. Santé souveraine :** Je m'engage à soigner nos malades chez nous, pour que le Gabon devienne une référence en matière de santé nationale et un hub de tourisme médical.
- 3. Pôle numérique :** Je créerai un pôle numérique d'excellence pour former une élite digitale nationale, et faire rayonner le Gabon en Afrique et dans le monde.
- 4. Centres de Redressement :** Je créerai des centres pour tendre la main à nos jeunes en difficulté et leur redonner la voie d'une vie épanouie.
- 5. Sécurité pour artistes et sportifs :** Je donnerai un statut solide à nos artistes et sportifs pour qu'ils rayonnent et renforcent la fierté gabonaise.
- 6. Réseau routier national :** Je finaliserai le réseau routier national en connectant les capitales provinciales, les départements ainsi que les provinces entre elles.
- 7. Logement accessible :** Je règlementerai le marché de l'immobilier et les conditions d'accès aux loyers afin de combattre la spéculation.
- 8. Programme "Un Gabonais, Un Titre Foncier" :** Je lancerai ce programme pour que chaque citoyen qui le désire puisse accéder à la propriété foncière et bâtir son avenir.
- 9. Pôles agricoles régionaux :** Je mettrai en place cinq pôles agricoles, doté de lycées techniques pour former la nouvelle génération d'agriculteurs technologiques et éco-responsables, afin de nourrir nos familles et stabiliser les prix du panier.
- 10. Crédit Agricole à Taux Réduit (CATER) :** Je mettrai en place un crédit à taux avantageux pour soutenir nos cultivateurs et assurer l'autosuffisance alimentaire.
- 11. Visa Diaspora :** Je tendrai la main à nos compatriotes de l'étranger en facilitant les démarches administratives de retour au pays grâce à l'instauration d'un **visa diaspora**.
- 12. Plateforme « Okoumé Talent » :** Je lancerai une plateforme innovante pour la culture la jeunesse et les loisirs afin de révéler, connecter et propulser nos génies sur la scène nationale et internationale.

Mes chers compatriotes, ces douze engagements sont le socle de la transformation que je vous propose. Ensemble, nous bâtissons un Gabon moderne, prospère et fier, à la hauteur de nos ambitions les plus audacieuses.

Afin de transformer tout ceci en réalités concrètes, **j'ai établi mon projet de société sur les six piliers suivants :**



PILIER 1 - ELECTRICITE, EAU ET RÉFORMES DU SECTEUR

Le Gabon traverse une crise énergétique et hydrique qui impacte le quotidien des concitoyens et freine notre développement. **Je refuse de l'accepter. Nous devons agir, et nous allons agir.**

Je prends la responsabilité d'engager des **solutions immédiates, structurées et durables** pour que chaque Gabonais ait accès à l'électricité et à l'eau potable sur l'ensemble du territoire national. **Nous ne pouvons plus tolérer que ces besoins essentiels soient un luxe ou un privilège.**

Je fais de cette lutte une priorité absolue dès le début de mon mandat.

AXE 1.1 - ÉLECTRICITÉ

Programme 1.1.a. Répondre immédiatement à l'urgence énergétique

- *Acquisition de générateurs à court terme*

Dès mon entrée en fonction, **je mobiliserai immédiatement les ressources nécessaires pour l'achat de générateurs électriques supplémentaires**, afin d'augmenter la capacité de fourniture dans le Grand Libreville. Cette mesure d'urgence vise à soulager nos concitoyens, victimes de multiples délestages qui paralysent l'activité économique et la vie quotidienne.

- *Auto-alimentation des grands consommateurs industriels*

Afin de réduire la pression sur le réseau ponctuellement, j'exigerai des principaux consommateurs industriels qu'ils s'auto-alimentent durant les heures de pointe. **Cette décision politique forte aura pour effet de libérer de la capacité pour les ménages et de faire reculer les délestages récurrents.**

- *Déploiement de générateurs sur tout le territoire*

Pour éviter que seules les grandes agglomérations ne bénéficient de ces mesures, je mettrai en place, sur l'ensemble du pays, des générateurs adaptés aux réalités locales. **Mon objectif est d'offrir, même dans les zones enclavées, une fourniture d'électricité minimale et continue.**

Programme 1.1.b. Renforcer et moderniser les équipements électriques

- *Acquisition de générateurs de grande capacité*

Au-delà des solutions d'urgence, **je prévois de doter Libreville et Port-Gentil de générateurs de forte puissance**, capables d'absorber les pics de consommation. Conjugué à un plan de maintenance rigoureux, cet équipement renforcera la fiabilité du réseau.

- *Modernisation du réseau de transport d'énergie*

Je m'engage à redimensionner et à actualiser nos lignes haute tension, postes de transformation et autres infrastructures stratégiques, afin de réduire les pertes techniques et **améliorer la qualité de la distribution**.

- *Suivi et contrôle permanents*

Je mettrai en place un système de diagnostic et de reporting régulier, permettant d'identifier rapidement les points de faiblesse et de programmer les réparations nécessaires. **Mon ambition est de garantir une distribution stable et pérenne dans la durée**.

Programme 1.1.c Construire l'avenir énergétique du Gabon

- *Lancement de nouveaux barrages et centrales hydroélectriques*

J'encouragerai **la mise en œuvre de projets structurants, tels que la construction du barrage de Booué**, et je moderniserai les barrages existants pour accroître notre capacité de production verte.

- *Diversification du mix énergétique*

Afin d'assurer notre indépendance, je soutiendrai la création de centrales thermiques à gaz et la mobilisation d'autres ressources, tout en développant les lignes de transport nécessaires au raccordement des zones éloignées.

- *Éliminer durablement les délestages*

Mon objectif est de mettre définitivement et totalement fin à la crise énergétique d'ici la fin de mon mandat. Une production suffisante, un réseau fiable et la régulation des principaux acteurs garantiront aux Gabonais une alimentation électrique continue et sécurisée.

AXE 1.2 - EAU

Programme 1.2.a Garantir l'approvisionnement en eau potable

- *Sécuriser la production à Ntoum*

Je ne tolérerai pas qu'en 2025, de nombreux Gabonais soient encore privés d'eau potable. Ainsi, je sécuriserai l'alimentation électrique de la station de Ntoum (générateurs dédiés, maintenance renforcée) pour éviter les perturbations liées aux coupures de courant.

Je fais de l'accès à l'eau un droit fondamental, et non un privilège.

- *Réparation d'urgence des fuites*

Je piloterai un audit rapide des conduites principales et mettrai en œuvre un plan de réparation immédiat des fuites massives. **Chaque litre d'eau perdu fragilise la distribution et aggrave la pénurie.**

- *Restauration des réservoirs clés*

La remise en service du réservoir de la Cité de la Caisse, indispensable pour améliorer la distribution à Libreville, constitue une priorité immédiate. De telles structures permettent de lisser la consommation et de garantir un débit constant.

Programme 1.2.b Augmenter la capacité de production en eau potable

- *Finaliser le projet Mbomo*

Pour répondre aux besoins toujours croissants d'une population en expansion, **je m'engage à finaliser rapidement le projet Mbomo, qui permettra d'augmenter notre production d'eau potable.**

- *Renforcer les forages de Ntoum et Libreville*

J'améliorerai la **capacité des forages déjà existants**, en y allouant des moyens techniques et financiers suffisants pour accroître leur rendement, tout en sauvegardant la ressource.

- *Déployer une planification à long terme*

Je lancerai des études permettant d'anticiper les besoins démographiques et industriels. Cette approche intégrée favorisera les partenariats public-privé et une gestion plus cohérente des investissements.

Programme 1.2.c Investir pour garantir à tous l'accès à l'eau

- *Construction de nouvelles stations de traitement*

Pour sortir de l'urgence permanente, **je bâtirai des stations de traitement modernes** (ex. Ntoum 7), capables de couvrir les besoins des agglomérations en pleine croissance.

- *Faire de l'eau un droit fondamental*

Je veillerai à ce que le secteur privé et la communauté internationale soutiennent ces projets, tout en assurant une tarification transparente et un service de qualité, afin que personne ne soit laissé pour compte.

- *Cap sur la fiabilité et la sûreté*

Je mettrai en place un dispositif d'inspection régulier, garantissant la qualité de l'eau distribuée et la pérennité des infrastructures. **L'accès à l'eau potable n'est pas un luxe, mais un droit pour tout Gabonais.**

AXE 1.3 - RÉFORME DU SECTEUR

1.3.a. Réviser en profondeur la gouvernance de la SEEG

- *Audit et diagnostic complet*

Aussitôt élu, je commanderai **un examen approfondi de la SEEG**, afin de repérer avec précision les disfonctionnements et d'y remédier : processus obsolètes, problématiques de gouvernance, manque de transparence financière, etc.

- *Moderniser les processus de gestion*

Je m'engage à **réformer les instances dirigeantes, à renforcer la transparence interne et à mettre en place un système de pilotage axé sur la satisfaction des usagers**. Cela inclut la réduction des pertes techniques et le déploiement de solutions innovantes.

- *Instaurer un nouveau modèle financier*

J'œuvrerai à l'établissement de partenariats public-privé et je diversifierai les sources de financement, de manière à rendre la SEEG économiquement viable, sans faire peser de charges excessives sur les ménages. Également, je veillerai à ce que les principaux clients, dont l'Etat notamment, règlent leurs factures.

1.3.b Redéfinir les rôles des principaux acteurs

- *Clarifier les responsabilités*

Libreville, avec son déficit de 70 MW, illustre l'urgence d'une coordination renforcée entre l'État, la SEEG et les opérateurs indépendants. Dès mon investiture, **je réunirai ces acteurs pour fixer des engagements concrets, assortis d'échéances précises.**

- *Respect mutuel des obligations*

Je veillerai à ce que chacun honore le contrat défini : le producteur sur la quantité et la qualité de l'énergie fournies, le gestionnaire de réseau sur la maintenance et le service client, l'État sur son rôle de régulateur. L'important est de mettre fin à la chaîne d'irresponsabilité qui pénalise la population.

- *Suivi et contrôle permanents*

J'installerai un mécanisme de suivi centralisé (sous l'égide d'un organe public dédié), chargé d'évaluer les performances de chaque acteur, de publier régulièrement les résultats et de servir d'arbitre en cas de litige.

1.3.c. Séparer et gérer autonomement les volets eau et électricité

- *Créer deux entités distinctes*

Je scinderai la SEEG en deux sociétés autonomes : l'une dédiée intégralement à l'électricité, l'autre à l'eau. Cette scission favorisera une gestion plus ciblée et un suivi plus efficace, en répartissant clairement les responsabilités.

- *Réviser le cadre réglementaire*

Pour garantir la réussite de cette restructuration, j'entamerai la révision des lois et décrets encadrant ces secteurs. L'objectif est de doter chaque entité de pouvoirs et de prérogatives adaptés, ainsi que d'un contrôle renforcé de la part des autorités compétentes.

- *Garantir l'accès universel*

Ma priorité reste l'accès à un service fiable, abordable et continu pour tous les Gabonais. En réorganisant la gouvernance, en introduisant plus de concurrence et en instaurant des contrats de performance, je veux éradiquer définitivement les pénuries d'eau et d'électricité qui minent la vie de nos compatriotes.

PILIER 2 : ENTREPRENEURIAT ET EMPLOYABILITÉ DES JEUNES

2.1. Inciter à l'entrepreneuriat

Favoriser l'entrepreneuriat passe par un soutien accru aux entreprises locales via des allègements fiscaux, un accès facilité aux financements et la simplification des procédures administratives.

Dans cette optique, je prendrai des mesures concrètes non seulement pour soutenir les entrepreneurs mais aussi pour renforcer l'autonomisation économique de mes compatriotes.

Mon objectif est de renforcer la classe d'hommes d'affaires gabonais pour en faire des champions nationaux.

2.1.a. Accompagner les startups

Dans le cadre de mon engagement en faveur d'une **économie dynamique et inclusive**, je mettrai en place un **écosystème national d'accompagnement des startups** afin de libérer le potentiel entrepreneurial des jeunes Gabonais.

Je m'engage à **favoriser l'émergence d'un cadre des affaires performant** en mettant en place des **incubateurs et des accélérateurs** pour accompagner les startups gabonaises. J'instruirai mon gouvernement de développer des **programmes adaptés** en mobilisant des experts pour guider les jeunes entrepreneurs.

Aussi, des **espaces de coworking modernes** seront créés pour stimuler l'innovation et la collaboration.

Mon engagement vise à bâtir un **Gabon innovant et compétitif**, créateur d'emplois et de valeur.

2.1.b Faciliter l'accès au financement

Pour soutenir l'essor des startups et des PME j'ai déjà créé la Banque du Commerce et de l'Entrepreneuriat du Gabon (BCEG). Il est désormais question de soutenir sa montée en puissance et de renforcer son déploiement national.

Dans cette optique, en réduisant les obstacles à l'accès au financement, je m'engage à renforcer les missions et les capacités de garantie des institutions étatiques

dédiées et à encourager les banques à développer des produits financiers adaptés. Ma vision est de garantir un environnement propice à l'entrepreneuriat et à l'élévation de champions nationaux.

2.1.c Simplifier les procédures administratives

Notre écosystème entrepreneurial doit être favorable à la création d'entreprises et nous devons encourager les entrepreneurs à développer leurs activités dans le secteur formel.

Pour cela, je m'engage à réduire la bureaucratie et à accélérer la création d'entreprises en renforçant le recours au guichet unique numérique au sein de l'Agence Nationale de Promotion des Investissements (ANPI), qui permet aujourd'hui aux entrepreneurs d'accomplir toutes leurs démarches en ligne.

C'est dans ce sens que j'instruirai mon gouvernement de réduire davantage les délais et coûts de création d'entreprise et de simplifier les procédures fiscales pour faciliter le paiement des impôts. Notamment grâce à la digitalisation des services administratifs, rendant l'environnement entrepreneurial plus accessible aux jeunes, transparent et propice à l'innovation.

2.2. Soutenir l'employabilité des jeunes

Le soutien à l'employabilité des jeunes étant au cœur de mon projet, je m'engage à mettre en place, dès le début de mon mandat, un ensemble de mesures concrètes pour assurer aux jeunes gabonais l'accès à des formations adaptées aux besoins du marché du travail.

En ce sens, je m'attèlerai à renforcer les mécanismes d'insertion professionnelle pour garantir un emploi durable et décent à chaque jeune.

2.2.a. Renforcer l'accès aux stages et à l'apprentissage en entreprise

De nombreux jeunes diplômés au Gabon se retrouvent sans emploi, ou peinent à intégrer le marché du travail en raison de l'absence d'expérience professionnelle. Bien que l'accès aux stages et aux programmes d'apprentissage soit crucial pour l'insertion professionnelle des jeunes, il demeure encore limité.

Je m'engage à établir des partenariats renforcés entre le gouvernement, les entreprises privées et les institutions éducatives, afin de créer davantage de programmes de stages et d'apprentissages. L'objectif est de garantir que chaque

jeune diplômé puisse bénéficier d'une expérience pratique avant de rejoindre le marché du travail.

J'encouragerai également le développement de formations en alternance combinant l'enseignement académique et l'expérience en entreprise. Ce mode de formation permettra aux jeunes de renforcer leurs compétences théoriques et pratiques, les préparant ainsi aux exigences du marché de l'emploi.

L'accès aux stages et à l'apprentissage en entreprise représentent un levier essentiel pour la réduction du chômage des jeunes. En effet, ces expériences permettent aux jeunes de développer des compétences concrètes, les rendant ainsi plus compétitifs sur le marché de l'emploi. De plus, de nombreux stagiaires et apprentis ont davantage de chances d'être recrutés à l'issue de leurs formations, contribuant ainsi à une insertion professionnelle durable.

2.2.b. Renforcer les contrôles pour s'assurer du respect de la législation en matière d'emploi

Le Gabon dispose d'un cadre législatif en matière de travail dont l'application reste inefficace. De nombreux travailleurs sont confrontés à la précarité, à des contrats instables et à des salaires insuffisants.

Pour y remédier, il est essentiel d'**intensifier les contrôles** et de fournir les ressources nécessaires pour garantir la conformité des entreprises à la réglementation en vigueur.

Durant mon mandat, je m'attèlerai à **garantir un travail décent aux jeunes**, afin de renforcer leur confiance dans le marché de l'emploi et leur permettre ainsi de contribuer à une **économie plus équitable et prospère**.

2.2.c. Créer un label "entreprise citoyenne"

Mon projet pour un Gabon plus inclusif et durable repose sur une vision claire : celle d'un pays où les jeunes sont le véritable moteur du développement économique et social.

C'est pourquoi je soutiens pleinement l'initiative du label "Entreprise Citoyenne", un projet ambitieux visant à renforcer l'employabilité des jeunes Gabonais et à dynamiser l'entrepreneuriat local. L'objectif de ce label est simple : instaurer une dynamique où chaque entreprise devient un acteur clé du développement de notre nation.

En soutenant cette initiative, je fais le choix d'un Gabon plus responsable, plus innovant et plus solidaire. En dehors de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), ce label constituera un levier puissant pour créer des opportunités concrètes pour nos jeunes.

Sous mon leadership, nous ferons en sorte que les entreprises citoyennes bénéficient de mesures incitatives, afin de les accompagner dans leurs efforts pour offrir des formations, des stages, et des opportunités d'emploi de qualité.

Je m'engage à faire de l'insertion des jeunes sur le marché du travail une priorité absolue de ma politique, car je crois fermement que c'est par l'éducation, la formation et l'emploi que nous pourrons construire un Gabon digne d'envie.

2.3. Renforcer l'adéquation formation emploi

En observant notre périmètre économique, il m'a été donné de constater l'écart considérable qui existe entre notre système de formation et nos réels besoins de développement. La solution à cette inadéquation passe par au moins trois actions que je compte mener à court, moyen et long terme.

2.3.a. Diversifier les formations techniques et professionnelles dans les secteurs porteurs

Je m'engage à développer et à diversifier l'offre de formation supérieure et professionnelle de qualité. Mon gouvernement mettra en œuvre des programmes qui répondent aux besoins du marché de l'emploi en encourageant les partenariats avec le secteur privé pour garantir des opportunités pour nos jeunes diplômés.

Cette stratégie poursuit un double objectif : d'une part, encourager la croissance des institutions privées d'enseignement supérieur et professionnel au Gabon, et d'autre part, réduire le nombre de boursiers gabonais à l'étranger.

2.3.b. Orienter la formation vers les secteurs primaires

Les 850 Kilomètres de côtes et les 87% de couvert forestier de notre pays représentent un énorme potentiel. Mais la part réservée aux formations dans ce secteur, demeure insignifiante depuis des décennies.

Durant mon mandat, je m'engage à orienter davantage de formations vers le secteur primaire qui représente un levier essentiel dans la structuration de notre tissu économique. C'est dans cette optique que s'inscrit la construction de la future école de bois de Booué.

2.3.c Prioriser l'octroi des bourses vers les secteurs stratégiques

A ce jour, 76% des accompagnements financiers aux étudiants concernent les métiers du tertiaire et les sciences humaines. Il me semble nécessaire de renverser la tendance en allouant une portion plus importante de ces bourses pour des formations stratégiques, et plus en adéquation avec nos réels objectifs de développement.

PILIER 3 : LOGEMENTS, INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET NUMERIQUES

La transformation des infrastructures au Gabon est une condition essentielle pour soutenir une croissance économique solide et durable. Les routes, ports, réseaux numériques et infrastructures modernes aux standards internationaux ne sont pas seulement un atout ; mais aussi une nécessité absolue pour attirer des investissements, stimuler l'économie locale et améliorer la compétitivité du pays.

3.1. Optimiser l'accès à la propriété et développer l'offre de logements sociaux

L'accès au logement et à la propriété foncière demeure un défi majeur pour de nombreux Gabonais. L'urbanisation croissante exige une politique proactive visant à sécuriser le foncier, améliorer l'aménagement des espaces et offrir des logements accessibles à tous les gabonais.

3.1.a Réformer la politique foncière

La sécurisation foncière passe par une réforme profonde du cadre juridique et administratif réglemant l'accès à la propriété. Il s'agit de simplifier les procédures d'acquisition des titres fonciers, de renforcer la transparence des procédures et de lutter contre la spéculation immobilière.

Dès le début de mon mandat, je lancerai des réformes pour clarifier la propriété des terres et faciliter l'investissement dans l'habitat.

3.1.b. Aménager des réserves foncières

Le développement harmonieux des villes nécessite une gestion stratégique des réserves foncières. Il s'agira d'identifier et de viabiliser des terrains pour la construction de logements sociaux et d'établir un plan directeur d'urbanisme favorisant un équilibre entre les logements, les équipements publics, les espaces verts et les autres fonctions essentielles à l'habitat.

3.1.c. Développer un programme de logements pour tous

Ma vision est de mettre en place un programme national de logements sociaux destiné aux ménages à revenus faibles et intermédiaires. Ce programme reposera sur des partenariats public-privé (PPP), l'incitation à l'investissement immobilier et la promotion de matériaux de construction locaux pour réduire les coûts.

3.2. Renforcer les infrastructures de transport

Les infrastructures de transport sont le socle de la compétitivité économique et de l'intégration territoriale et sous régionale. Leur modernisation est essentielle pour améliorer la mobilité des populations afin de soutenir les activités industrielles et commerciales du pays.

3.2.a Moderniser le réseau routier national

Au regard de l'état actuel de notre réseau routier, je m'engage à réhabiliter et à construire des routes praticables en toutes saisons afin de relier toutes les capitales provinciales à Libreville. Un effort particulier sera consenti pour assurer une meilleure connectivité de nos réseaux routiers et ferroviaires entre les centres économiques et les zones rurales.

3.2.b Moderniser et construire de nouvelles infrastructures de transport

La modernisation de nos ports, aéroports, voies fluviales et maritimes, est cruciale pour faire du Gabon un hub logistique. Les ports de Libreville, Port-Gentil et Owendo feront l'objet d'un programme de transformation pour accroître leur capacité d'accueil et renforcer leur compétitivité.

Par ailleurs, je m'engage à lancer les projets de construction du port de Mayumba, de la construction de la voie ferroviaire sur l'axe **Belinga-Booué-Mayumba**, de la construction de l'aéroport d'Andeme ainsi que l'aménagement de la voie fluviale Ndjolé-Lambaréné-Port-Gentil.

Ces infrastructures permettront à nos entreprises de prospérer dans une économie mondialisée.

3.2.c Réhabiliter les voiries urbaines et périurbaines

Je m'engage à faire de Libreville une véritable métropole moderne en créant deux autoroutes de deux fois trois voies. La première autoroute allant d'Akanda à Owendo en passant par Bikélé, la seconde reliant Owendo à Andeme.

Ces nouvelles voies permettront de dégager la réserve foncière qui abritera **la ville éblouissante et fière : Libreville 2.**

Enfin, je poursuivrai mes efforts dans la construction et la réhabilitation des voies d'accès dans les quartiers urbains et périurbains de l'ensemble du pays.

3.3. Optimiser les infrastructures numériques

L'optimisation des infrastructures numériques constitue un des axes majeurs de mon projet de société. En effet, le numérique représente un moteur de transformation économique et sociale.

En modernisant nos infrastructures numériques, non seulement nous renforcerons la connectivité, mais nous positionnerons aussi notre pays comme un acteur clé de l'innovation technologique en Afrique.

3.3.a. Accélérer le déploiement de la fibre optique et améliorer la couverture internet

Mon objectif à moyen terme, est d'atteindre une couverture internet haut débit, plus optimale sur l'ensemble du territoire national. Des investissements seront réalisés pour densifier le réseau de fibre optique et réduire la fracture numérique, notamment dans les zones rurales.

La priorité est de garantir un accès à internet à chaque gabonais à un coût abordable et une connexion rapide et fiable pour les administrations et les entreprises.

3.3.b. Construire des datacenters nationaux

La souveraineté numérique passe aussi par la création de datacenters nationaux permettant de stocker et de sécuriser les données stratégiques du pays. Ces infrastructures renforceront la cybersécurité et attireront des entreprises technologiques.

Ma vision est de renforcer notre souveraineté numérique et de faciliter l'éclosion d'un écosystème numérique local.

3.3.c. Favoriser l'émergence de startups de services numériques

Je m'engage à mettre en place un cadre incitatif pour encourager la création et le développement de startups dans le domaine du numérique. Des incubateurs technologiques et d'autres pôles d'innovation, similaires au Centre Gabonais de l'innovation, seront créés pour accompagner les entrepreneurs, avec un accès facilité aux financements et aux marchés publics.

PILIER 4 : CAPITAL HUMAIN ET JUSTICE SOCIALE

Investir dans la santé, l'éducation et l'inclusion sociale est essentiel pour bâtir un Gabon plus juste et prospère. Mon engagement : garantir à chaque citoyen les outils et les opportunités pour s'épanouir et contribuer au développement du pays.

4.1 Optimiser l'offre de santé et améliorer l'accès à l'éducation

Pour une population de 2 500 000 habitants, la couverture sanitaire de notre pays reste insuffisante à bien des égards. Cette situation coexiste avec les difficultés structurelles du secteur de l'éducation. Il est donc impératif d'y apporter une réponse adéquate.

4.1.a. Réformer le système de santé national

Je m'engage à décentraliser et autonomiser les structures de santé. Il faut donner plus d'autonomie aux hôpitaux et centres de santé pour gérer leurs ressources et besoins spécifiques.

La numérisation des services de santé permettra de mieux gérer nos hôpitaux et mieux suivre les patients. Il nous faut développer la télé consultation pour les zones dépourvues de spécialistes.

4.1.b Moderniser les structures et les équipements de santé

L'optimisation de l'offre de santé passe nécessairement par la modernisation des infrastructures, l'augmentation du nombre de professionnels qualifiés et la mise en œuvre de programmes de sensibilisation et de prévention.

Aussi, je poursuivrai la construction des pôles spécialisés de santé à savoir un pôle spécialisé en cardio-neurovasculaire à Andeme, un pôle multidisciplinaire et éducatif dédié aux enfants en situation de handicap à Port-Gentil, un hôpital militaire spécialisé en traumatologie à Ndjolé, un pôle spécialisé en urologie, néphrologie et transplantation rénale à Franceville et un centre polyvalent d'ophtalmologie à Oyem. Les travaux de certaines de ces structures ont d'ores et déjà commencé.

4.1.c Refondre le système éducatif

L'amélioration de l'accès à l'éducation se fera en veillant à ce que chaque enfant puisse bénéficier d'une éducation primaire et secondaire de qualité. A cet effet, je m'engage à réviser nos programmes scolaires afin d'y intégrer l'apprentissage de notre riche héritage culturel, mais surtout à créer une cohérence entre

l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et universitaire.

Notre système éducatif doit produire des Gabonais résilients, entrepreneurs et ingénieurs.

L'amélioration de l'accès à l'éducation se fera en veillant à ce que chaque enfant puisse bénéficier d'une éducation primaire et secondaire de qualité. A cet effet, je m'engage à réviser nos programmes scolaires afin d'y intégrer l'apprentissage de notre riche héritage culturel, mais surtout à créer une cohérence entre l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et universitaire.

Notre système éducatif doit produire des Gabonais résilients, entrepreneurs et ingénieurs.

Cela passe aussi par un renforcement des capacités des enseignants et l'amélioration des conditions de travail de ceux qui exercent ce noble métier.

Concernant l'enseignement supérieur, je m'engage à augmenter le nombre de structures par la construction d'instituts universitaires à Oyem, Mouila et Lambaréné dont les travaux ont déjà commencé.

4.2. Soutenir les femmes, les jeunes filles mères et les personnes vivant avec un handicap

Dans de nombreuses sociétés, les femmes, les jeunes filles mères et les personnes vivant avec un handicap font face à des défis multiples, limitant ainsi leurs opportunités et leur épanouissement personnel.

Face à ces réalités, je m'engage à mettre en place des mécanismes de soutien adaptés, garantissant leur autonomisation et leur pleine participation à la société. Cet engagement en faveur de l'égalité et de l'inclusion représente un levier de développement durable pour nos communautés.

4.2.a. Renforcer l'autonomisation des femmes et promouvoir l'équité professionnelle

Pour renforcer l'autonomisation des femmes, je m'engage à leur garantir un accès équitable à l'éducation et à la formation, soutenu par des programmes de mentorat. La mise en place des politiques de recrutement basées sur les compétences et la promotion de l'inclusion permettront de lutter contre les discriminations.

L'entrepreneuriat féminin doit être soutenu par un meilleur accès au financement et la création de réseaux de soutien.

Enfin, valoriser les succès des femmes et promouvoir des modèles inspirants aide à

stimuler leur ambition et à créer des opportunités professionnelles.

4.2.b. Développer des programmes d'accompagnement pour les jeunes filles-mères

Développer des programmes d'accompagnement pour les jeunes filles-mères est essentiel pour les aider à surmonter les défis auxquels elles font face.

Je m'engage à mettre en place des programmes de soutien aux jeunes filles-mères incluant des solutions éducatives flexibles et un accompagnement psychosocial pour renforcer leur bien-être.

4.2.c. Renforcer l'insertion socio-professionnelle des personnes vivant avec un handicap

Pour renforcer l'insertion socio-professionnelle des personnes vivants avec un handicap, il est crucial de sensibiliser la société et les entreprises aux avantages de l'inclusion.

Je m'engage à ce que l'accès aux lieux de formation, de travail soit adapté à tous. Encourager l'entrepreneuriat et offrir un suivi personnalisé sont également des moyens efficaces pour garantir une insertion réussie et durable.

4.3. Renforcer les outils de prévoyance et de protection sociale

Le renforcement des outils de prévoyance et de protection sociale constitue un axe stratégique essentiel pour bâtir un Gabon plus juste et équitable. Je m'engage à reformer notre système de prévoyance et de protection sociale, afin de garantir un accès universel à la couverture sociale et d'assurer des retraites dignes à nos aînés.

Au cœur de cette réforme se trouve la nécessité de restructurer les trois principales caisses de protection sociale : la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), la Caisse des Pensions et des Prestations Familiales des Agents de l'État (CPPF) et la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS).

Ces structures doivent évoluer pour répondre aux défis actuels et futurs.

4.3.a. Réforme de la CNSS

La CNSS est essentielle pour la gestion des prestations de sécurité sociale, notamment les allocations familiales, les indemnités de maladie et les pensions. Sa

modernisation devra s'accompagner d'une amélioration de l'efficacité administrative et de la transparence dans la gestion des fonds.

En intégrant des technologies numériques et en rationalisant les processus, la CNSS pourra offrir des services plus rapides et plus accessibles, ce qui permettra de réduire le temps d'attente pour les bénéficiaires et d'augmenter la satisfaction des usagers.

4.3.b. Réforme de la CPPF

La Caisse des Pensions et des Prestations Familiales (CPPF), instrument essentiel dans la gestion des différents régimes de pensions, devra faire l'objet d'une réforme devant garantir son équilibre financier afin de s'arrimer aux défis d'une population de retraités de plus en plus croissante.

A ce titre, elle devra disposer de réserves prudentielles conséquentes pour faire face aux différents aléas de notre économie.

Aussi, pour mieux répondre aux aspirations des gabonais, la CPPF devra introduire le recours à la capitalisation pour assurer une retraite complémentaire aux agents publics gabonais. Son développement permettra d'assurer la proximité du service notamment à nos compatriotes de l'intérieur du pays.

4.3.c. Réforme de la CNAMGS

La CNAMGS, responsable de l'assurance maladie, doit être modernisée pour garantir une couverture santé universelle pour tous les Gabonais. Cela inclut la mise en œuvre de programmes visant à sensibiliser les populations sur leurs droits et l'accès aux soins en matière de santé, en particulier pour les Gabonais Économiquement Faibles (GEF).

La réforme de la CNAMGS devra également se concentrer sur le toilettage du fichier des ayants droits, la disponibilité des financements, la digitalisation du parcours de santé de l'assuré et l'optimisation des partenariats avec les prestataires de soins pour assurer une qualité de service et un coût maîtrisé.

PILIER 5 : ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

5.1. Diversification économique et développement durable

La dépendance du Gabon aux hydrocarbures le rend vulnérable aux fluctuations des marchés et à l'épuisement des ressources. Il est urgent d'engager une diversification économique pour en assurer la résilience, stimuler l'innovation et créer des emplois. Cette transformation est essentielle pour garantir une croissance durable et renforcer l'indépendance de notre économie face aux chocs extérieurs.

5.1.a. Diversification économique

Je m'engage à diversifier l'économie gabonaise en renforçant le développement des secteurs stratégiques comme l'agriculture, le bois, les mines, le tourisme et les services, avec l'objectif de booster "le secteur hors-pétrole" d'ici 2032, réduisant ainsi notre dépendance aux hydrocarbures.

Cette transformation reposera sur des pôles régionaux spécialisés et la montée en puissance des PME nationales.

Le fer et le manganèse seront des ressources clés, classées stratégiques pour maximiser leurs retombées économiques. L'exploitation des sites de Belinga, Baniaka et Milingui favorisera la sous-traitance locale, la création d'emplois et de nouvelles sources de revenus.

Bien que le pétrole reste un levier économique majeur, son exploitation sera optimisée par les PME gabonaises et l'expertise d'Assala Energy, afin d'en tirer un maximum de bénéfices pour le pays.

Je m'engage à développer la filière gazière pour réduire nos importations en carburant et en gaz butane, tout en valorisant la filière aurifère, afin de diversifier nos sources de revenus.

La stratégie de développement des Zones Industrielles Spéciales (ZIS) doit être repensée pour créer des emplois, favoriser le transfert de technologies et accroître les recettes fiscales.

Le secteur des services, notamment l'industrie du tourisme, l'économie numérique, le transport, la logistique et les services financiers, offre des opportunités de croissance.

La rente pétrolière et minière doit être transformée en capital pour les générations futures.

5.1.b. Développement durable

Le Gabon doit intégrer les préoccupations environnementales dans ses politiques de développement, protéger ses écosystèmes et mieux gérer ses ressources naturelles. Malgré nos efforts de conservation, des menaces persistent, notamment la gestion non rationnelle des terres et des ressources forestières.

Ma stratégie de développement durable reposera sur la centralisation et l'amélioration des données environnementales, ainsi que sur la mise en œuvre du Plan Climat, qui vise à maîtriser les émissions de gaz à effet de serre et lutter contre les changements climatiques.

Pour protéger les populations rurales et préserver l'environnement, je m'engage à prendre des mesures visant à limiter l'impact des activités industrielles. Aussi, je mettrai en place une meilleure politique de gestion des aires protégées qui place l'homme au cœur de ma politique environnementale.

L'écotourisme, l'artisanat et les microprojets contribueront à inclure les communautés locales dans la conservation de la biodiversité, tout en créant des emplois.

Ensemble, nous bâtirons une véritable économie verte, à l'horizon 2032, avec l'ambition de renforcer le leadership du Gabon en matière de préservation de l'environnement.

5.1.c. Économie verte et valorisation du capital naturel

La valorisation du capital naturel repose sur un ensemble d'activités visant à améliorer le bien-être des populations tout en préservant les ressources naturelles et l'environnement.

Grâce au potentiel de notre pays, il est possible de construire un modèle économique plus vertueux, capable de générer des ressources additionnelles et d'impacter la création d'emplois.

A terme, je veux faire du Gabon un laboratoire d'excellence pour l'économie verte et rendre plus concrète la monétisation des services écosystémiques tels que le crédit carbone.

5.2. Développer l'économie rurale et l'agro-industrie

Le Gabon, dont l'économie repose historiquement sur le pétrole et l'exploitation forestière, doit impérativement diversifier ses sources de croissance pour garantir un développement durable et inclusif. L'agriculture et l'agro-industrie représentent des leviers stratégiques valorisant les ressources locales et créant des emplois.

5.2.a Identification et accompagnement des entrepreneurs du secteur agricole

La redynamisation du secteur agricole est essentielle pour **améliorer la production, assurer la sécurité alimentaire et réduire la dépendance aux importations**.

Pour y parvenir, je m'engage à prendre des mesures pour soutenir **les petits producteurs** à travers des subventions pour l'achat de semences et d'intrants agricoles, des formations aux techniques modernes et durables, ainsi que le déploiement d'agronomes pour un suivi efficace sur le terrain.

Par ailleurs, le **développement des infrastructures rurales** sera une priorité, avec l'amélioration des routes agricoles pour faciliter l'acheminement des récoltes, la construction de centres de stockage afin de réduire les pertes post-récolte et la création de marchés locaux et régionaux pour dynamiser la commercialisation des produits de la terre.

Afin de **stimuler l'industrie agroalimentaire**, des pôles agro-industriels seront mis en place pour encourager la transformation locale, accompagnées d'**allègements fiscaux** pour les entreprises investissant dans ce secteur.

Un label "**Made in Gabon**" sera également créé pour valoriser les produits nationaux et les promouvoir sur les marchés locaux et internationaux.

5.2.b Incitation au Regroupement en Coopératives et organisation des filières agricoles

Le regroupement des agriculteurs en coopératives est une stratégie clé pour faciliter l'accès aux financements et structurer les filières agricoles.

Pour y parvenir, je m'engage à mettre en place un dispositif de crédit spécial à taux réduit (CATER), destiné aux agriculteurs engagés dans des filières stratégiques (céréales, élevage, maraîchage, etc.).

La mutualisation des ressources et des équipements sera encouragée à travers des plateformes d'achats groupés, des infrastructures communes de transformation et stockage, ainsi que des formations collectives pour améliorer les compétences des producteurs.

Par ailleurs, l'accès aux marchés et aux financements sera facilité par la création de partenariats avec l'industrie agroalimentaire, l'incitation des banques à proposer des crédits à taux préférentiels et la digitalisation des échanges via des plateformes connectant directement agriculteurs et acheteurs.

5.2.c. Intensification de la mécanisation de l'agriculture

La modernisation du secteur agricole passe par l'intensification de la mécanisation afin d'améliorer la productivité et la rentabilité des exploitations, de réduire la pénibilité du travail et d'accroître la compétitivité du secteur.

Dans cette optique, je m'engage à mettre en place des mesures clés, notamment un accès facilité aux équipements agricoles modernes, grâce à des subventions, des exonérations fiscales et la création de lycées techniques agricoles.

Je veux former une nouvelle **génération d'agri-preneurs et de techniciens capables d'innover et d'accroître la productivité**. Chaque lycée technique agricole proposera des cursus ciblés (mécanisation, agro-transformation, gestion d'exploitations), avec une alternance pratique dans les champs-écoles ou dans les fermes pilotes.

5.3. Reconquête de la souveraineté économique

Il importe pour moi que cette reconquête de la souveraineté économique soit inclusive et bénéfique pour tous les segments de la population. Cela nécessite l'engagement de toutes les parties prenantes : l'État, le secteur privé, la société civile et les institutions académiques, pour construire un modèle économique qui favorise l'équité et réduit les inégalités.

Nous devons intégrer la dimension sociale de ces initiatives pour garantir la répartition équitable des fruits de cette souveraineté économique à l'ensemble de la population.

Ma stratégie vise à faire du Gabon une économie plus indépendante, résiliente et prospère.

La reconquête de la souveraineté économique repose majoritairement sur trois axes :

5.3.a. Soutien à la production nationale

Investir dans les infrastructures, les technologies et la formation est important pour renforcer la productivité des entreprises gabonaises. Le développement de plateformes industrielles intégrées et la promotion de la recherche, notamment dans la transformation du bois, permettront de positionner le “Made in Gabon” comme un label de qualité.

5.3.b. Valorisation des ressources naturelles

La transformation locale des ressources naturelles (fer, manganèse, or, bois, etc) maximisera les bénéfices pour l'économie nationale. La Zone d'Investissement Spéciale (ZIS) de Nkok servira à structurer une industrie du bois compétitive, tandis que le *cluster*^[1] minier du sud-ouest se concentrera sur la transformation du fer et du manganèse, générant plus de valeur ajoutée et d'emplois qualifiés.

5.3.c. Renforcement des partenariats nationaux et régionaux

Le Gabon doit s'intégrer davantage aux marchés africains en développant des chaînes de valeur régionale et en renforçant ses alliances au sein de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) et de la Zone de Libre Échange Continentale Africaine (ZLECAF).

Cette coopération réduira la vulnérabilité économique du pays face aux chocs extérieurs.

PILIER 6 : GOUVERNANCE ET INSTITUTIONS

6.1. Restaurer l'État de droit et Réformer l'Administration

Le fonctionnement de nos institutions est intimement lié à la nécessité de disposer d'une gouvernance restaurée. Cet effort implique une justice équitable et indépendante, cadre inconditionnel du développement d'une administration efficace dont les premiers signes de performance se traduiront par l'effectivité de la décentralisation.

6.1.a. Réformer le système judiciaire et lutter contre la corruption

Une justice efficace est essentielle pour garantir un État de droit, protéger les citoyens et favoriser un environnement économique stable.

Dès mon entrée en fonction, je m'engage à garantir l'indépendance de la justice en luttant sans idée de recul, contre la corruption endémique qui gangrène notre administration et annihile nos efforts de développement.

Pour y parvenir, des audits réguliers de l'administration publique et parapublique seront organisés afin d'identifier l'ensemble des non-conformités. Le cas échéant, des sanctions adéquates seront appliquées.

6.1.b. Développer une administration performante

Le développement d'une administration performante constitue un axe stratégique pour garantir une action publique efficiente.

La première étape de cette réforme consiste à repenser les structures et les processus administratifs. Cela implique une analyse des cadres normatifs et pratiques afin d'en identifier les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités, avec pour objectif d'ancrer la culture de la performance dans nos administrations.

Pour matérialiser mon ambition, des guichets uniques sectoriels seront mis en place sur l'ensemble du territoire national, afin de simplifier les procédures et démarches administratives et offrir un service public de qualité aux usagers.

En numérisant les services publics, nous allons améliorer l'efficacité et la transparence de l'administration.

6.1.c. Rendre effective la décentralisation

La réforme de l'État ne peut être effective qu'avec une décentralisation aboutie. Les tournées républicaines que j'ai effectuées à travers le pays, ont mis en lumière l'urgence d'adopter une politique de développement des provinces afin de donner aux collectivités les moyens d'actions en vue d'impulser la croissance dans nos régions.

Ce modèle de gouvernance territoriale garantira une répartition plus équitable des ressources nationales.

6.2. Promouvoir la culture, la jeunesse et procéder à la refonte du sport

Promouvoir la culture et la jeunesse, conserver le patrimoine national et refondre le sport à l'échelle nationale sont des axes stratégiques dans la construction d'une société gabonaise plus dynamique et harmonieuse.

La culture, le sport et les loisirs sont des vecteurs de cohésion sociale, d'unité nationale, d'épanouissement individuel et collectif.

6.2.a. Construire et réhabiliter les infrastructures sportives, culturelles et de loisirs

Je m'engage à investir dans des infrastructures culturelles et sportives. Ces espaces seront dédiés à la création, la diffusion et la pratique artistique et sportives. De même des programmes de formations et d'encadrement seront mis place.

6.2.b. Protéger et valoriser notre patrimoine

Le Gabon, riche de sa diversité culturelle, mettra en place des politiques pour protéger et valoriser son patrimoine traditionnel.

Je m'engage à sauvegarder les pratiques traditionnelles en perdition et à organiser des événements pour célébrer cette richesse. Je compte impliquer particulièrement les jeunes dans la transmission des savoirs ancestraux.

6.2.c. Identifier et accompagner les talents

Je mettrai en place des programmes de détection et de soutien aux jeunes talents sportifs et artistiques. Des compétitions locales et régionales, ainsi que des partenariats internationaux, permettront de développer ces talents.

L'accent sera mis sur l'éducation et la formation dans les domaines artistiques et sportifs, avec des accompagnements spécifiques.

La valorisation des artistes et sportifs gabonais servira de source d'inspiration pour la jeunesse, avec des prix et événements pour récompenser l'excellence.

6.3. Moderniser l'outil de défense

L'outil de Défense est un acteur essentiel du développement du Gabon. Face aux menaces modernes (terrorisme, cybercriminalité, criminalité transfrontalière), il est crucial de renforcer nos Forces de Défense et de Sécurité, tout en assurant une surveillance efficace des frontières terrestres et maritimes.

Mon objectif est d'instaurer une approche intégrée qui combine modernisation des équipements, nouvelles stratégies de prévention et promotion d'une culture de la paix.

6.3.a. Moderniser les Forces de Défense et de Sécurité

La modernisation des Forces de Défense et de Sécurité est une priorité pour répondre aux défis contemporains.

Je mettrai en place une Loi de Programmation Militaire (LPM) 2026-203, afin de structurer les investissements, optimiser l'allocation des ressources et assurer une montée en puissance progressive des forces.

A terme, cette réforme garantira une Défense nationale plus performante, capable de prévenir et d'éradiquer les menaces sécuritaires.

6.3.b Renforcer le Déploiement opérationnel

L'amélioration de l'efficacité des Forces de Défense et de Sécurité repose sur plusieurs actions clés :

- **Doctrine d'emploi des forces** : mise en place d'un cadre opérationnel clair pour assurer cohérence et efficacité des interventions.
- **Renforcement des capacités** : modernisation des équipements des Forces de Défense et de Sécurité pour optimiser la réactivité et la protection des populations.
- **Formation continue** : développement des compétences des Forces, notamment en cyber sécurité et gestion des nouvelles menaces.
- **Maillage territorial** : Surveillance accrue pour lutter contre les trafics transfrontaliers et le crime organisé.

● **Entraînements et manœuvres** : organisation annuelle d'exercices inter-forces, interarmées et interarmes pour améliorer la coordination et la préparation au combat.

6.3.c Renforcer l'approche de Sécurité globale

Je m'engage, à l'image du fonctionnement du CTRI, à renforcer l'interaction et la gestion opérationnelle de la question sécuritaire par toutes les Forces en présence.

Ce ne sera plus une affaire d'un corps ou d'une armée pour un problème sécuritaire donnée, mais plutôt une collaboration harmonieuse entre les différentes armées, services et corps pour traiter de la sécurité intérieure, transfrontalière et multidimensionnelle.

Cela répondra aux principes de l'intégration sécuritaire, d'une force mixte et de la compétence complémentaire.

Mon ambition est de bâtir une Défense modernisée et performante, garantissant un Gabon stable et sécurisé, où chaque citoyen se sent protégé et en confiance.

6.4 Une politique étrangère au service du rayonnement du Gabon

Au regard des modifications en cours dans les relations internationale, il m'est apparu opportun d'inscrire la politique étrangère du Gabon au service de son rayonnement.

6.4.a. Faire de la préservation de la nature et de la culture de la paix, deux axes majeurs du rayonnement international du Gabon.

Le leadership du Gabon dans le domaine de la préservation de la nature n'est plus à démontrer. Cet engagement au service de l'humanité est un des atouts indéfectibles de son rayonnement international.

Je veux pérenniser et consolider cet acquis. Je reste également convaincu que le recul observé du Gabon dans la résolution des conflits est une constituante importante de son rayonnement international qui doit reprendre forme. J'y veillerai.

6.4.b Faire du Gabon un hub Économique régional

La position stratégique sur l'équateur et l'ouverture sur l'atlantique constituent des atouts immenses pour notre pays.

Dans mon projet, je veillerai à créer des opportunités attractives pour favoriser les échanges et développer les synergies autour des enjeux économiques prioritaires et communs à notre sous-région.

6.4.c Mettre en place des mécanismes pour faciliter le retour et l'investissement au Gabon des gabonais de l'étranger

La diaspora occupe une place importante dans mon projet de société. Les compétences acquises par nos compatriotes à l'étranger sont une richesse utile à la construction de notre édifice commun.

Je m'engage à lancer un programme spécifique pour faciliter le retour des compatriotes désireux de travailler et d'investir au Gabon.

Cette politique n'est pas simplement un ensemble de mesures administratives. C'est un vrai changement de paradigme.

IV. MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI

4.1 Moralisation et modernisation de la vie publique

La moralisation et la modernisation de la vie publique sont des priorités essentielles pour garantir la stabilité de nos institutions et améliorer notre efficacité. Je m'engage à renforcer la gouvernance interne pour assurer un fonctionnement optimal, respectant les principes de transparence, d'intégrité et de responsabilité. L'État et ses institutions doivent être exemplaires, afin de permettre à chaque citoyen de bénéficier d'une gouvernance juste et efficace.

Je favoriserai une gouvernance dynamique et réactive où chaque organe remplira son rôle avec efficacité. Je travaillerai également à apaiser et moderniser notre vie politique en contribuant à structurer davantage les partis, dans le souci de renforcer leurs capacités à proposer des programmes cohérents et à instaurer un débat constructif.

La société civile doit jouer un rôle clé dans l'orientation de la vie publique. Je m'engage à garantir que les voix des citoyens soient entendues et intégrées dans les

décisions. Les organisations de la société civile, à travers des consultations, contribueront à améliorer la mise en œuvre des politiques publiques avec leur expertise.

Enfin, je soutiendrai les médias publics et privés dans leur rôle fondamental. Une presse libre et professionnelle est cruciale pour la démocratie. Elle est garante de la transparence et de la redevabilité, contribuant ainsi à la moralisation de la vie publique.

4.2 Amélioration de la programmation et de l'exécution budgétaire

Il m'est impératif de structurer efficacement les conditions de financement et de garantir la disponibilité des ressources financières pour soutenir notre action. Le budget de l'État doit devenir l'outil fondamental de cette démarche. Il doit être assaini et orienté vers nos priorités nationales.

Pour cela, il est crucial de réformer l'organisation et la mobilisation des financements afin qu'ils soient en parfaite adéquation avec notre vision nationale.

Tous les instruments financiers, qu'il s'agisse du budget de l'État, des

investissements directs étrangers (IDE), de l'aide publique au développement (APD), des financements innovants tels que les Partenariats Public-Privé (PPP) et les financements verts ou bleus, doivent concourir aux objectifs nationaux pour une rationalisation des ressources.

Il est également crucial de rendre ces ressources disponibles dans les délais, notamment celles du budget de l'État. Une interconnexion des actions, un suivi rigoureux et le partage d'initiatives via des plateformes dédiées, comme les tables rondes des bailleurs sont nécessaires.

En ce qui concerne le budget de l'État, il est essentiel d'améliorer l'efficacité des procédures administratives qui le régissent. Cependant, il est tout aussi crucial d'agir simultanément sur les recettes et les dépenses.

Parallèlement, la maîtrise des dépenses publiques est primordiale. Cela implique de réformer plusieurs aspects, notamment la gestion de la masse salariale et de la dette. Concernant la gestion de la masse salariale, je prévois la mise en place d'un programme ambitieux de départs volontaires accompagnés pour certains agents de l'État, afin de rationaliser nos effectifs.

Il est également impératif de restructurer notre dette, dont le poids actuel limite considérablement nos marges de manœuvre.

Enfin, une revue générale des missions et programmes publics sera lancée pour optimiser leur efficacité. Ces réformes combinées nous permettront de dégager les ressources nécessaires pour maintenir un niveau d'investissement significatif, garantissant ainsi un développement économique et social durable pour le pays.

4.3 Renforcement de la préparation des programmes et projets.

Chaque initiative devra faire l'objet d'une planification et d'une programmation rigoureuse, en garantissant sa pertinence, la qualité des ressources mobilisées et son alignement avec les priorités nationales.

En matière de projets de développement, je m'engage à former nos fonctionnaires à fort potentiel auprès des meilleurs organismes internationaux, afin qu'ils pilotent un pôle interministériel dédié à la maturation et à la structuration des projets.

L'objectif sera de faire émerger dans notre administration des mécanismes de gestion innovants, conçus pour accélérer la structuration technique et financière des programmes, projets et réformes complexes.

4.4 Optimisation de la gestion de la ressource humaine

La gestion des ressources humaines représente un défi crucial. Il me paraît impératif de dépolitiser notre administration afin d'en faire un pilier neutre, professionnel et efficace, à l'abri de toute influence politique. Pour y parvenir, je m'engage à

garantir l'indépendance des fonctionnaires en veillant à ce que toutes les décisions et nominations soient davantage fondées sur le mérite et les compétences, plutôt que sur des affiliations politiques, communautaires ou des protections liées à des cercles d'influence. Mon objectif est de créer une administration basée sur la primauté du mérite.

Dans cette optique, nous devons également réorganiser nos dispositifs de formation professionnelle pour répondre aux besoins du secteur privé en matière de main-d'œuvre qualifiée. Pour optimiser les compétences dans le secteur public, il est essentiel de mettre en place des formations continues de qualité et d'assurer des mises à jour régulières des connaissances tout en intégrant de nouveaux cadres.

J'envisage une réforme profonde de la fonction publique axée sur les emplois, remplaçant la traditionnelle fonction publique de carrière. Cette réforme ouvre la voie à de nouvelles opportunités pour la jeunesse, leur permettant de s'épanouir dans un cadre contractuel innovant, propice à l'expression de leur expertise et à l'édification d'une administration au service de notre vision collective.

4.5 Systématisation du suivi-évaluation.

Il m'est essentiel de renforcer les mécanismes de suivi et d'évaluation à chaque étape de l'action publique afin de mesurer les progrès réalisés, d'identifier les écarts et d'ajuster les stratégies en temps réel. Cette approche sera soutenue par la systématisation des lettres de mission à tous les niveaux de l'administration, ainsi que par la mise en place des indicateurs de suivi.

4.6 Renforcement des contrôles.

Je m'engage à redonner la place aux contrôles administratifs afin d'assurer une gestion publique exemplaire. Ce contrôle ne sera pas une simple formalité, mais un processus structuré. Chaque dépense publique sera soumise à un audit afin d'éviter tout écart et de s'assurer que les ressources soient utilisées de manière optimale.

Je m'engage donc à favoriser une culture de redevabilité, où chaque agent public sera conscient de l'importance de sa mission et des conséquences de ses actions. En instaurant des mécanismes de rapport et d'évaluation réguliers, nous assurons une traçabilité des décisions prises.

Sur une périodicité bien définie, des programmes d'évaluation seront systématiquement mis en place pour mesurer l'impact réel des politiques publiques et ajuster leur mise en œuvre.

Ainsi, ce cadre de contrôle renforcé contribuera à bâtir la confiance des citoyens envers leurs institutions et à promouvoir un climat propice au développement économique et social de notre pays.

4.7. Application des sanctions

J'ai constaté le non-respect des dispositions réglementaires par les agents publics.

Pour y remédier, je m'engage à garantir l'application rigoureuse des sanctions dans l'administration publique. Je veillerai à ce que l'État suive l'application scrupuleuse de la déontologie et des procédures conformément au cadre normatif en vigueur.

Tout agent public tenu responsable de manquements fera l'objet des sanctions administratives prévues, sans exception, afin de restaurer l'exemplarité et l'efficacité de l'administration.

Table des matières

I. LE GABON FACE À SES DÉFIS STRUCTURELS :	7
L'URGENCE D'UNE TRANSFORMATION	7
1.1 Dépendance encore considérable aux hydrocarbures	7
1.2 Faible transformation locale des ressources naturelles	8
1.3 Croissance économique fragile et insuffisante	8
1.4 Dépendance alimentaire	9
1.5 Marché de l'emploi dominé par la fonction publique	9
1.6 Faible culture de l'investissement privé	10
1.7 Modèle social inégalitaire et persistance de la pauvreté	11
1.8 Système éducatif et sanitaire dysfonctionnels	11
1.9 Corruption et inefficience dans la gestion publique	12
II. LES ACQUIS DE LA TRANSITION	13
2.1 Amélioration de la gouvernance	13
2.1.a. Nouvelle Constitution	13
2.1.b. Nouveau Code Électoral	14
2.1.c. Modernisation de l'outil de Défense et de Sécurité	14
2.2 Redynamisation et diversification de l'économie	14
2.2.a. Réappropriation de la souveraineté économique	14
2.2.b. Employabilité et soutien à l'entrepreneuriat	14
2.2.c. Renforcement des infrastructures	14
2.3 Le Progrès social	15
2.3.a. Amélioration de l'offre de santé	15
2.3.b. Renforcement des conditions d'apprentissage	15
2.3.c. Réduction des inégalités sociales	15
III. NOTRE ESSOR VERS LA FELICITE	15
PILIER 1 - ELECTRICITE, EAU ET RÉFORMES DU SECTEUR	18
PILIER 2 : ENTREPRENEURIAT ET EMPLOYABILITÉ DES JEUNES	23
PILIER 3 : LOGEMENTS, INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET NUMERIQUES	28
PILIER 4 : CAPITAL HUMAIN ET JUSTICE SOCIALE	31
PILIER 5 : ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	35
PILIER 6 : GOUVERNANCE ET INSTITUTIONS	40

IV.MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI.....	45
4.1 Moralisation et modernisation de la vie publique	45
4.2 Amélioration de la programmation et de l'exécution budgétaire	45
4.3 Renforcement de la préparation des programmes et projets.	47
4.4 Optimisation de la gestion de la ressource humaine.....	47
4.5 Systématisation du suivi- évaluation.....	48
4.6 Renforcement des contrôles.	48
4.7. Application des sanctions	48



C'EST ENFIN

NOTRE ESSOR VERS LA FÉLICITÉ

